



## Droit Européen de la Concurrence

Course title – Intitulé du cours	Droit européen de la concurrence
Level / Semester – Niveau /semestre	M1 / S2
School – Composante	Ecole d'Economie de Toulouse
Teacher – Enseignant responsable	OLIVA Anne-Marie
Other teacher(s) – Autre(s) enseignant(s)	
Lecture Hours – Volume Horaire CM	30 h
TA Hours – Volume horaire TD	
TP Hours – Volume horaire TP	
Course Language – Langue du cours	Français
TA and/or TP Language – Langue des TD et/ou TP	

Teaching staff contacts - Coordonnées de l'équipe pédagogique : Anne-marie.Oliva@ut-capitole.fr

<u>Course Objectives – Objectifs du cours :</u> Connaître et savoir analyser les règles applicables aux entreprises et aux Etats membres de l'Union européenne afin d'assurer le respect de la concurrence ; comprendre les enjeux de la mise en œuvre du droit européen de la concurrence, principalement par la Commission européenne.

Le cours doit permettre de savoir identifier, définir les grandes notions du droit européen de la concurrence, les principaux comportements pouvant affecter la concurrence (entreprise, marché, marché en cause, ententes, position dominante, comportement abusif, concentration, aides d'Etat, SIEG...).

Il s'agit également de connaître les règles applicables aux différents comportements susceptibles de porter atteinte à la concurrence, en particulier les conditions dans lesquelles ces comportements sont interdits ou, au contraire, peuvent être autorisés. Cette étude permet aussi de voir quelle est la marge de manœuvre dont disposent les entreprises dans leurs choix de stratégie économique et les Etats dans la politique économique qu'ils mènent.

Enfin, le cours vise à identifier les autorités ou juridictions compétentes dans la mise en œuvre des règles du droit européen de la concurrence, le partage des compétences entre elles, et les procédures applicables en la matière.

<u>Prerequisites – Pré requis :</u> Connaissances de droit européen institutionnel.

<u>Grading system – Modalités d'évaluation :</u> oral (cas pratique en ligne si nécessaire en raison de la situation sanitaire)

## <u>Bibliography/references – Bibliographie/références :</u>

- BELLIS J.-F., Droit européen de la concurrence, Bruylant, 2ème éd., 2017 (sans les aides d'Etat)
- BOSCO D., PRIETO C., *Droit européen de la concurrence. Ententes et abus de position dominante*, Bruylant, 2013
- DECOCQ A. et G, Droit de la concurrence interne et communautaire, 8ème éd., LGDJ, 2018
- DELAUNAY B., Droit public de la concurrence, LGDJ, 2015
- GRYNFOGEL C., Droit européen de la concurrence, LGDJ, coll. Systèmes, 4ème éd., 2016
- PETIT N., Droit européen de la concurrence, LGDJ, Précis Domat, 2ème éd., 2018
- FURSE M., Competition law of the EC and in UK, Oxford University Press, 2006
- MALAURIE-VIGNAL M., *Droit de la concurrence interne et communautaire*, 7ème éd., Armand Colin, Collect. U, 8<sup>ème</sup> éd., 2019
- NICINSKI S., Droit public de la concurrence, LGDJ, coll. Systèmes, 2005
- VOGEL L., *Traité de droit économique Droits de la concurrence, Droit européen et français*, tome 1, Bruylant, 2<sup>ème</sup> éd., 2018

## Session planning – Planification des séances : lundi de 8 h à 9 h 30 et de 15 h 30 à 17 h

## <u>Distance learning – Enseignement à distance :</u>

Distance learning can be provided when necessary by implementing:

- Interactive virtual classrooms
- MCQ tests and other online exercises / assignments
- Chatrooms

En cas de nécessité, un enseignement à distance sera assuré en mobilisant:

- Classe en ligne (zoom)
- QCM et exercices en ligne
- Forum...